

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'EST LYONNAIS

DÉPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2020-07-20

Budget principal – Compte de gestion
2019

L'an deux mille vingt, le 7 juillet à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais s'est réuni dans la Halle de la CCEL 40 rue de Norvège à Colombier Saugnieu, sous la présidence de Monsieur Paul Vidal.

Date de la convocation : le 2 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents (39) :

M. Athenol, Mmes Auquier, Bergame, M. Bousquet, Mmes Brun, Callamard, Carretti-Barthollet, Chabert, M. Champeau, Mme Chareyre, MM. Collet, Dubuis, Mmes Emain, Fadeau, Farine, M. Fiorini, Mmes Fioroni, Gautheron, MM. Giroud, Grossat, Humbert, Ibanez, Jourdain, Mme Jurkiewicz, M. Laurent, Mme Liatard, MM. Lievre, Marmonier, Mathon, Mecheri, Mmes Monin, Nicolier, Notin, Pinton, Reype-Allarousse, Santesteban, MM Valéro, Vidal et Villard.

Absents/excusés (1) :

M. Chevalier.

Pouvoirs (1) :

M. Chevalier donne pouvoir à M. Villard.

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent Lièvre.

Après s'être fait présenter et avoir adopté le Budget Primitif de l'exercice 2019 et les Décisions Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier de Meyzieu, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que Monsieur le Trésorier de Meyzieu a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre ;

Statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE L'EST LYONNAIS

DÉPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 2020-07-20

Budget principal – Compte de gestion
2019

	Résultat clôture au 31/12/2018	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat clôture au 31/12/2019
Section de fonctionnement	4 952 118,48 €	3 775 627,12 €	4 430 902,84 €	5 607 394,20 €
Section d'investissement	185 849,49 €		- 601 942,78 €	- 416 093,29 €
TOTAL	5 137 967,97 €	3 775 627,12 €	3 828 960,06 €	5 191 300,91 €


Au regard des éléments exposés ci-dessus et après avoir délibéré, le Conseil communautaire décide :

- **DE DECLARER** que le Compte de Gestion du Budget Principal, dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier de Meyzieu, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME


 Le Président
 Paul VIDAL

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet : <http://www.telerecours.fr>.